

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la CLDR
du 16 mai 2017 à 19h30
(Salle Le Vicinal – rue de la Gare 20 à 4990 Lierneux)**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal	Fabrice LEONARD (Bourgmestre) Gaston LEROUX Didier MINET (Président de la CLDR) Vincent PEFFER	Philippe MATHIEU Daniel TOURBACH
Autres membres	Bernard BOTTY Edgard DEBACKER Jean-Pierre DELWAIDE Luc DETHIER Nathalie FRESON Jacques HENRY Xavier KAISER Huguette LALLEMAND Vincent LEROUX Lionel MERTENS Antoine NEUFORGE Diane NINANE Thomas ZINNEN	Jean-Marie CYPERS Alain DANIEL Gabrielle HOURLAY Jacques JAMOYE Ghislain LAPORTE Pierre LHOEST Patricia MATHIE Henry NAVEAU Didier NEURAY Pierre-Dominique RUYSSSEN Amandine TOURBACH
Nouveaux membres	CHEVOLET Pol : excusé - DAUBY Emilie - DUBOIS Georges - GERMAIN Patrick LEJEUNE Séverine : excusée - MATHIEU Raymond SALME François - SERVAIS Josette - BET Nadia BRIOL Paul : excusé GROMMERCH Marielle MATHIEU Guy	

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD

Auteur de projet (JNC) : Eleonora CAMPANELLA et Anne BAUSSON

La réunion débute à 19h40.

Monsieur MINET, le Président de la CLDR, ouvre la séance en accueillant les membres de la CLDR. Il présente les auteurs du projet (JNC) Mmes A. BAUSSON et E. CAMPANELLA ainsi que Mme A. EVRARD du GREOVA, à qui il laisse la parole pour passer à l'approbation du PV de la dernière CLDR.

1) Approbation du PV de la CLDR du 27/02/2017

Le PV est approuvé par tous sans commentaire. Un membre de la CLDR précise cependant que le fichier de présentation (*PowerPoint*) du diagnostic partagé ne leur a pas encore été envoyé. Monsieur LEONARD précise que ce sera fait rapidement. Madame EVRARD passe alors la parole à Mme BAUSSON du bureau d'études JNC.

2) Présentation *PowerPoint* des défis et objectifs du PCDR par le bureau d'études JNC

Mme Anne BAUSSON prend la parole pour présenter avec l'aide d'un *PowerPoint* les défis et objectifs du PCDR. Elle commence par une synthèse du diagnostic partagé rappelant essentiellement les éléments structurants et les atouts/opportunités de la commune de Lierneux.

S'ensuit alors la présentation des 3 pôles/objectifs du PCDR : *Identité, Connectivité et Attractivité*, ainsi que de leurs respectifs défis. Elle stipule que les citoyens des GT seront invités à proposer des actions possibles qui pourront venir se greffer sur ces différents défis. Des *post-it* sont simultanément distribués à chaque membre afin de noter quelques exemples de prémisses d'actions pouvant se coller auprès de tel ou tel autre défi sur une grande version papier.

La présentation est très précise au niveau de la distribution géographique de la commune en ses divers paramètres. Concernant le parc naturel des *deux Ourthes* (Province de Luxembourg), A. BAUSSON cite l'intérêt pour la commune de Lierneux (au bout de la Province de Liège) de s'y connecter pour pouvoir bénéficier des nombreuses activités qui y sont organisées (écoles et agriculteurs très concernés). Toujours concernant la nécessité de connecter les deux territoires de ces respectives provinces, elle cite l'importance à accorder au Schéma Provincial de Développement Territorial de la province de Liège.

Concernant la transversalité de certains défis, Mme BAUSSON précise aux membres qu'il s'agit d'un moyen de s'assurer d'agir à plusieurs niveaux dans le même but

3) Débat et questionnements des membres de la CLDR quant à l'organisation des GT

Après la présentation, les membres de la CLDR émettent plusieurs commentaires et questionnements :

L'intérêt transversal des défis est nouveau discuté : il s'agit d'expliquer à un membre pourquoi les noms des 3 pôles/objectifs (*Identité, Connectivité et Attractivité*) diffèrent des noms des thématiques des groupes de travail (*Patrimoine/Environnement, Tourisme/Economie, Vie sociale et culturelle, et Accessibilité/Mobilité/Sécurité routière*). En effet une dame se demande dans quel(s) GT dès lors certains sujets seront abordés. Un exemple est alors donné concernant un

défi relatif au développement durable, qui peut à la fois avoir attrait à l'environnement, pour son aspect écologique, comme à l'économie, pour son aspect lié à la distribution en circuit-court. Un même défi sera donc parfois abordé au sein de différents groupes de travail. L'agent du GREOVA se chargera de structurer les idées des citoyens et de les aiguiller au mieux dans le GT qui correspondra à leur intérêt principal (dans ce cas-ci : soit l'écologie soit la distribution en circuit-court, ce qui les invitera à intégrer le GT *Environnement* ou le GT *Economie* – ou les deux). À cet effet il sera d'ailleurs décidé que – dans un premier temps - deux GT ne seront pas menés simultanément, afin que tous les citoyens puissent prendre part à tous les GT qui les intéressent.

Un membre émet une critique concernant l'oubli d'attention accordé à l'aspect culturel de la commune – pourtant très riche (traces des guerres, etc.) - dans la présentation. Cet aspect culturel est pour lui et beaucoup d'autres l'un des paramètres les plus « parlants » à propos de l'objectif identitaire à conférer à la commune. L'agent du GREOVA précise que même si il semble que l'aspect culturel ait en effet été oublié dans les défis présentés, il ne sera pas en reste lors de l'élaboration des fiches-projets : les citoyens seront amenés à y accorder toute leur attention au sein du GT *Vie sociale et culturelle*. Une dame rappellera aussi le devoir de mémoire ainsi que tout l'intérêt que la commune devrait accorder aux monuments et musée témoins de la guerre ; en effet, tout ce patrimoine matériel et mémoriel attire de plus en plus de touristes américains et il ne s'agit pas d'un aspect économique et culturel à négliger. Un membre se demande enfin pourquoi avoir séparé les thématiques des GT *Patrimoine* (qui sera discuté avec les questions environnementales) et *Tourisme* (qui sera discuté avec les questions économiques). L'agent du GREOVA répond qu'ici le GT *Patrimoine* concernera surtout le patrimoine matériel (nature et bâti de la commune) et que son aspect immatériel (mémoire et culture) concernera plutôt les GT *Tourisme* et *Vie sociale et culturelle* – avant une supposée fusion totale des GT en un seul (transversalité oblige), mais seulement lorsque les premières idées citoyennes relatives à des sujets précis auront été entendues et que des débuts de fiches-projets auront été pu s'élaborer.

Concernant une attention accordée par JNC au fait de renforcer l'existence de zones permettant aux citoyens de davantage jouxter les eaux de la commune (rivière et cours d'eau...), un membre s'inquiète de voir l'aménagement prochain de trop de zones de jeux/barbecue en bords de rivière. Mme CAMPANELLA intervient alors en précisant qu'il s'agit d'une proposition et non d'un diktat et qu'il s'agirait plutôt de multiplier les possibilités de longer l'eau et/ou de la traverser lors des promenades cyclistes et/ou piétonnes. Monsieur MINET intervient en citant l'exemple d'aménagement d'un petit ponton qui permettrait aux promeneurs de la traverser. En fin de réunion quelqu'un soulignera tout de même qu'il serait difficile de faire de tels aménagements en nombre car de manière générale sur la commune, les dénivelés des cours d'eau sont trop importants, et il serait dès lors malaisé pour le promeneur de longer en pente/descente l'eau sur une trop grande distance.

Un autre membre émet sa non envie se connecter davantage à la Province de Liège...

Un membre s'interroge ensuite sur l'aspect communicationnel, partout présent dans la présentation, mais qui ne fait pourtant l'objet d'aucun groupe de travail. L'agent du GREOVA répond que c'est justement parce qu'il est présent partout qu'il sera un objet d'attention au sein de chaque GT, mais en se focalisant sur la thématique qu'il concerne. Au niveau citoyen (vie sociale et communication générale relative à l'ODR et au PCDR), l'idée d'une page Facebook est

lancée. Mais qui se chargerait de l'alimenter au quotidien ? À cet effet une coordination et administration commune pourrait se faire entre la Commune de Lierneux et les agents du GREOVA.

Enfin, concernant la grande attention que JNC avait portée à la Vallée de la Lienne, un membre de la CLDR signale qu'il existe dans les alentours d'autres vallées encore plus sauvages que cette dernière et qu'il serait judicieux de consulter le travail remarquable qui a été entrepris à leur sujet par Le *Département Nature et Forêts*.

Tout le monde s'accorde sur le fait qu'après quelques GT, il y a de grandes chances pour que plusieurs GT/thématiques fusionnent en un seul GT commun, non seulement parce que la plupart des citoyens des GT intègrent la CLDR et que beaucoup se sentent concernés par les thématiques des 4 GT, mais aussi parce que la fréquence d'une réunion par semaine pour le citoyen qui se serait inscrit aux 4 GT serait difficile à tenir sur une longue période. Mais dans un premier temps, afin de pouvoir entendre et organiser les idées de tous les citoyens concernant des actions précises à envisager et afin ne pas laisser le citoyen qui s'intéresserait peu à une autre thématique que celle qu'il a choisie, il semble plus judicieux de scinder l'intérêt citoyen.

4) Agenda des futurs GT

L'agent du GREOVA annonce à tous les trois dates confirmées pour les 3 premiers GT :

- 23 mai à 19h 30 à la salle du Vicinal de Lierneux : GT *Patrimoine/Environnement*,
- 06 juin à 19h 30 à la salle du Vicinal de Lierneux : GT *Accessibilité/Mobilité/Sécurité* (avec l'intervention prévue de Monsieur RUYSEN, président de la CCATM),
- 13 juin à 19h 30 à la Salle de Bra : GT *Economie/Tourisme*.

La quatrième date (20 juin : GT *Vie sociale et culturelle*) ainsi que le lieu de la réunion doivent encore être confirmés par la Commune de Lierneux.

5) Divers

Le Bourgmestre et le Président de la CLDR, Messieurs LEONARD et MINET, reprennent la parole pour préciser que la composition de la CLDR n'a pas encore été approuvée par le Conseil communal. En cause la récente candidature d'un dernier membre ainsi que la nécessité de vérifier la répartition suivant « la clé d'Hondt » pour la présentation du Quart communal (par rapport aux nombres de représentants et de partis aux élections).

Afin de ne pas retarder les premiers groupes de travail, une dérogation a cependant été demandée pour que cette présente CLDR puisse être validée par le Conseil.

À 21h 15, Monsieur MINET clôture la séance en remerciant les membres de leur présence et de leur intérêt.